



Denis Chartrand  
Président

Isabelle Girard  
Directrice générale

439, av. University, bureau 800  
Toronto (Ontario) M5G 1Y8  
T : 647.499.4261  
[info@acepo.org](mailto:info@acepo.org)  
[www.acepo.org](http://www.acepo.org)

# Mémoire

## **Consultation sur les pratiques d'embauche des conseils scolaires**

Mai 2019

L'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) fait parvenir au ministère de l'Éducation ses recommandations et commentaires à l'occasion de la consultation sur les pratiques d'embauche des conseils scolaires.

L'ACÉPO représente les quatre conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario. Son mandat consiste à appuyer ses membres afin d'assurer le développement durable et la vitalité du système d'éducation publique de langue française de l'Ontario. Les 129 écoles publiques de l'Ontario sont inclusives et offrent une éducation de haute qualité. Avec une croissance impressionnante de 73 % depuis sa création, il y a plus de 20 ans par un gouvernement conservateur, le système d'éducation publique de langue française connaît de loin la plus forte croissance du nombre d'inscriptions de la province. Notre système répond parfaitement aux besoins d'une population multiculturelle vivant dans une société moderne et démocratique, comme en font foi les résultats académiques enviables de nos élèves. En mathématiques, 81 % de nos élèves de 6<sup>e</sup> année ont atteint ou dépassé la norme provinciale, comparé à 49 % pour la moyenne provinciale; nos taux de diplomation sont les plus élevés de la province (88%); notre volonté est de développer le plein potentiel de nos 33 500 élèves.

Le succès de l'éducation publique de langue française est d'autant plus remarquable que seuls quatre conseils scolaires couvrent l'ensemble du territoire ontarien (moyenne de 55 000 km<sup>2</sup> par conseil scolaire francophone vs 5 000 km<sup>2</sup> pour les conseils scolaires anglophones), ce qui fait de notre système d'éducation le système le plus efficace au niveau de l'utilisation des ressources de l'Ontario.

Dans un monde où la réussite économique est étroitement déterminée par l'accès à des services éducatifs de haut niveau, c'est d'abord et avant tout en misant sur les ressources de son capital humain que l'Ontario réussit à bien se positionner dans une économie mondialisée.

En tant que représentante des quatre conseils scolaires publics de langue française, l'ACÉPO remercie le ministère de l'Éducation pour cette consultation. Nous apprécions énormément le fait que le ministère veuille continuer la discussion et demande notre avis d'expert en éducation pour mener à bien sa modernisation du système de l'éducation de l'Ontario.

Une étroite collaboration entre les conseils scolaires publics de langue française et le ministère de l'Éducation est primordiale pour assurer le développement harmonieux de l'éducation en Ontario sans oublier celui de la minorité linguistique.

## **1. Comment les modifications prévues contribueront-elles à l'atteinte des quatre objectifs clés.**

**RECOMMANDATIONS : L'ACÉPO recommande au gouvernement de l'Ontario de prendre en considération les spécificités du système d'éducation publique francophone, lorsqu'il prend des décisions en éducation, puis lorsqu'il les met en œuvre, afin que les élèves francophones aient accès à des programmes et des services en milieu scolaire équivalents à ceux offerts aux élèves anglophones.**

Les décisions prises pour la majorité peuvent avoir des effets négatifs sur la minorité. Il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement des écoles de langue française et ne pas oublier leur double vocation, soit le transfert de l'apprentissage et la transmission de la langue et la culture francophone, pour éviter de mettre en danger la qualité de l'enseignement et la pérennité de nos écoles et de la communauté francophone en Ontario.

Prendre en compte les spécificités du système d'éducation publique de langue française dans les pratiques d'embauche du personnel des conseils scolaires est une condition sine qua non pour que le ministère de l'Éducation arrive à atteindre ses cinq objectifs.

## **2. Souhaitez-vous faire part d'autres commentaires, en gardant à l'esprit les cinq objectifs principaux**

En parallèle à la discussion portant sur l'amélioration des pratiques d'embauche de personnel enseignant par les conseils scolaires, il faut aussi agir pour pallier à la pénurie de personnel enseignant et scolaire de langue française.

Les écoles de langue française de l'Ontario ont de la difficulté à trouver du personnel qualifié. Ce manque est encore accentué par le succès des programmes d'immersion des écoles anglophones et leur besoin en enseignantes et enseignants francophones.

Pour les écoles francophones, cette pénurie de personnel francophone a une autre portée que pour les écoles anglophones. L'éducation de langue française n'est pas à confondre avec l'immersion, qui est offerte par le système d'éducation de langue anglaise. Dans les écoles francophones, les élèves apprennent en français et acquièrent un bilinguisme pour la vie, tandis que dans les programmes d'immersion les élèves apprennent à communiquer en français, langue seconde. Si la pénurie de personnel francophone s'intensifie dans les écoles francophones ce n'est pas seulement la qualité du cours de français qui va diminuer, mais bien l'ensemble du rendement des élèves (Objectif 1 « Rendement des élèves »).

Pallier à la pénurie d'enseignantes et d'enseignants francophones permettra aussi en partie d'atteindre l'objectif 5 « Personnel enseignant diversifié ».

Des solutions existent pour que plus d'enseignants et de personnel qualifiés rejoignent les écoles francophones.

L'ACÉPO recommande de :

- Travailler à la valorisation de la profession enseignante.
- Transformer la formation de deux ans des enseignantes et des enseignants en une maîtrise de 16 mois. Les études seraient valorisées et attireraient davantage de candidats, en plus des économies qui résulteraient de la formation plus courte.
- Modifier le programme de formation du personnel enseignant pour qu'une partie importante de la formation soit offerte directement dans les écoles. Ce changement permettrait de faire des économies et permettrait aux nouveaux enseignants de se familiariser à leur environnement de travail et d'être mieux outillés pour débiter leur carrière.
- Créer des programmes de formation, de recrutement et de rétention.  
20 % des finissants au programme de langue française ne renouvellent pas leur brevet d'enseignement en Ontario après cinq ans (source : Ministère de l'Éducation 2017).
- Élaborer des ententes entre les provinces et les pays francophones pour faciliter l'intégration de nouveaux travailleurs.

Les recommandations de l'ACÉPO, chacune à leur façon, aideront le ministère de l'Éducation à atteindre ses cinq objectifs clés.

L'ACÉPO remercie le ministère de l'Éducation de nous avoir donné l'occasion de lui donner notre avis. Nous réitérons notre volonté de collaborer avec le gouvernement pour ensemble trouver des solutions et aller de l'avant.